

Présentation

L'organisation du IX^{ème} Congrès Mondial de L'UMAU au Maroc et à Marrakech, en collaboration avec le Centre de Recherche sur la coopération Internationale sur le Développement (CRCID)¹, de la Faculté de Droit, sur les thèmes de « l'agriculture multifonctionnelle, de l'eau et de la désertification » est symbolique à plus d'un titre.

Le Maroc est un pays qui affirme une vocation agricole mais qui souffre, en même temps de la désertification et la raréfaction des ressources en eau, surtout potable, dont ne bénéficie pas encore toute la population.

Il se pose également la question de la fonction que doit jouer l'agriculture dans le processus de développement durable.

Et comme il affirme également sa vocation touristique, il essaie de réfléchir aux possibilités que peut offrir le tourisme rural en la matière ; il s'inscrit ainsi dans une vision de développement durable au sein de laquelle la rupture avec la vision traditionnelle du rôle de l'agriculture devient une nécessité alors que la diversification de ses fonctions devient une perspective d'avenir.

Le congrès a réuni des spécialistes venant d'Amérique latine (Cuba, Argentine, Brésil, Nicaragua, Mexique, Costa-Rica, Equateur), d'Europe (France, Espagne, Italie, Portugal) et d'Afrique du Nord.

Les problématiques abordées plus haut sont, en fait, universelles, et chaque Etat de la planète s'en trouve, d'une manière ou d'une autre, concerné, bien qu'à des degrés à des degrés différents.

D'ailleurs, le fait que parmi les congressistes, il y ait des représentants de trois continents est en soi fort significatif de cet état des choses.

Les ressources en eau douce ne constituent que 3% des réserves en eau à l'échelle de la planète ; 97% de ces dernières sont en fait d'eau salée (mers, océans, lacs salés).

70% des 3% d'eau douce sont sous forme de calotte glaciaire. 70% de ces eaux douces sont destinés à l'agriculture, 18% à l'industrie et seulement 8% à une utilisation domestique.

¹ La directrice du CRCID est le Professeur Fatiha Sahli

Il va sans dire que les besoins en eau sont inégalement réparties, selon les régions du globe et les types d'agricultures pratiquées.

Il faut aussi rappeler que plus d'un milliard et demi de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. Seulement 37 % de la population africaine, par exemple, a accès à l'eau potable, alors que 70 % n'a pas accès aux services d'assainissement.

L'eau devient ainsi non seulement une denrée rare et recherchée mais encore un bien commun dont la gestion doit être faite de manière à profiter à toute l'humanité. C'est en tous cas ce qu'affirment les instances internationales, et notamment le Forum Mondial de l'Eau dont une session s'est tenue à Marrakech en 1997.

C'est aussi ce qu'affirment l'OMS ou encore la Commission des Nations Unies pour les droits économiques et sociaux, ainsi que nombre de conventions relatives aux droits de l'homme (*Voir Nachtaoui ci-après*).

La question de l'eau est aussi complexe que stratégique et multidimensionnelle. Non seulement, il s'agit de la percevoir comme une ressource rare dont il faut assurer la gestion de la manière la plus rationnelle et optimale qui soit, au profit de tous mais il s'agit également d'en faire une ressource au service de l'homme et de l'environnement.

Sauvegarder la qualité eaux, potable et d'irrigation, en améliorer le retraitement des eaux usées, éviter les gaspillages, faciliter et permettre, par tous moyens, l'accès à ces ressources vitales deviennent des impératifs humains et écologiques.

La question environnementale devient globale : lutter contre toute forme de pollution est intimement lié à la sauvegarde et à la protection de l'eau.

Il est cependant vrai que la question de l'eau ne se pose pas de la même manière dans tous les pays ; elle ne se pose certainement pas en Europe comme elle se pose en Afrique subsaharienne ou en Afrique du Nord, par exemple. Dans ces derniers cas, le manque d'eau s'accompagne d'un fort processus de désertification que les Etats n'arrivent pas à stopper. Le mode de vie des oasis, par exemple, s'en trouve bouleversé.

Par ailleurs, il se trouve que cette situation se trouve aggravée par une mauvaise utilisation des rares ressources en eau, soit par l'adoption d'un certain type d'agriculture très consommateur d'eaux d'irrigation, soit par une utilisation inconsidérée de ces ressources. Ce qui pose le problème du statut juridique de l'eau, des règles de son utilisation, de sa tarification.

Mais l'eau peut également devenir un enjeu stratégique et un objet de rivalités pour un certain nombre d'Etats se partageant les eaux du même fleuve ou le même lac. S'en assurer l'usage pour maintenant et pour les générations futures, surtout dans les régions en pénurie de

ressources hydriques, devient un enjeu de sécurité nationale. Il en est ainsi au Moyen Orient, par exemple ou en Afrique où les ressources en eau sont inégalement réparties.

Une bonne partie des contributions est consacrée à ces questions.

La question de l'eau est inséparable de la question agricole. Et depuis quelques années, parallèlement au concept de développement durable, est intervenu la réflexion sur les nouvelles fonctions que doit accomplir l'agriculture.

Plus précisément, la réflexion s'est orientée vers la conception d'une agriculture qui doit devenir multifonctionnelle.

Le concept de multifonctionnalité n'est apparu qu'à partir des années 1990. Une loi française du 9 juillet 1999, considérée comme innovatrice en la matière, prévoit que « la mise en valeur et la protection de l'espace agricole et forestier prennent en compte ses *fonctions économique, environnementale et sociale* ». L'agriculture accomplit ainsi une triple fonction : une fonction économique, « en participant au développement national par la mise en valeur commerciale de la production agricole ; une fonction sociale par sa « contribution à l'emploi et à l'occupation de l'espace par le maintien du tissu humain » ; enfin, une fonction environnementale par sa « contribution à l'entretien des paysages et à l'entretien de la nature » (*Voir article de Mme Isabelle Couturier*).

Il faut cependant rappeler que la conception de la multifonctionnalité diffère selon les pays, les régions et les niveaux de développement ; elle ne se pose pas de la même au Maroc qu'en France, en Italie, ou au Portugal, Brésil, voire à Cuba.

De même que la question de l'eau ne se pose pas de même dans les mêmes termes dans tous les pays bien qu'elle soit vitale et stratégique partout.

Comment sont abordés ces problèmes dans différentes régions du monde, c'est ce que les spécialistes universitaires des questions agraires sont venus exposer à Marrakech.

Leurs contributions constitueront, sans aucun doute, à améliorer les connaissances en matière de lutte contre la désertification, en matière de gestion de l'eau et dans le domaine de la participation de l'agriculture, par ses diverses fonctions, au développement durable.

La perspective comparative qui guidé la conception des thèmes et leur organisation ne les rendra, une fois publiés, que plus bénéfiques et utiles.

Chacune des quatre journées qu'a duré le Congrès, a été divisée en deux thèmes :

1. L'agriculture multifonctionnelle : aspects juridiques et économiques ;
2. La question de l'eau et de la désertification.

Chacun des congressistes a apporté l'expérience de son pays en la matière mais aucun n'a perdu de vue la perspective comparative et la nature universelle des questions traitées.

Abdelmalek El Ouazzani

Professeur à la Faculté de Droit de Marrakech

Table des Matières

THEME 1: L'AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE: ASPECTS JURIDIQUES ET ECONOMIQUES

ALABRESE MARIAGRAZIA (Italie), *Il ruolo dell'agricoltore nella conservazione della biodiversità*

AMAT LLOMBART PABLO (Espagne), *La función social ambiental de la propiedad rústica y de la actividad agraria en el Derecho español y comunitario*

BERINDEI MIHAELA GABRIELA et ANDREEA RÎPEANU (Roumanie), *L'agriculture multifonctionnelle en Roumanie : aspects juridiques*

BOLOGNINI SILVIA (Italie), *Multifunzionalità e attività turistica nel territorio campestre*

BOUDIGUEL LUC (France), *La multifonctionnalité de l'agriculture: un concept d'avenir*

CARRETERO GARCIA ANA (Espagne), *El concepto de multifuncionalidad en la agricultura*

CASELLA ALDO (Argentine), *Funciones de la agricultura, desarrollo rural sostenible y materia jurídica agraria: "derechos del agricultor" y servicios agroalimentarios*

D'ADDEZIO MARIARITA (Italie), *Le attività di servizi agroambientali nell'ordinamento giuridico sovranazionale italiano e comunitario*

DE ALMEIDA WASHINGTON CARLOS (Brésil), *La agricultura multifuncional, sus perfiles jurídicos y económicos: una experiencia brasileña*

DE LA TORRE MAYORAZ MIGUEL ANGEL (Argentine), *La agricultura moderne, nuevos sistemas de la branza fertilización del suelo*

DOMENECH GLORIA (Espagne), *Una vision de la multifuncionalidad agraria en el marco del comercio internacional*

DUARTE MACHADO JOÃO SIDNEI (Brésil), *Revisitando o direito agrário brasileiro: a multifuncionalidadeda agricultura analisada a partir do seu status constitucional*

FISHER GONZALEZ VANESSA (Costa Rica), *La multifuncionalidad de la agricultura en el Derecho Agrario Comunitario Centroamericano*

HEYERICK MARC (Belgique), *Multifunctional Agriculture in Belgium*

KAZIS LAMPROS (Grèce), *Bio fuels cultivation and production, a new challenge for the 21st century agriculture*

MALANOS NANCY (Argentine), *La multifuncionalidad de la agricultura en relación a los contratos agrarios*

CACETTA ANTONINO (Italie), *Azione economico-giuridica del processo produttivo agricolo: riflessioni sulla difesa del territorio e la tutela dell'ambiente*

PAIVA NUNZIATA (Brésil), *Multifuncionalidade da agricultura no Brasil e os desafios do Programa Nacional de Produção e Uso do Biodiesel*

SÁNCHEZ ARGUELLO HÉCTOR (Nicaragua), *La agricultura multifuncional: Perfiles Jurídicos y Económicos*

STRAMBI GIULIANA (Italie), *La produzione di energia da fonti rinnovabili: una nuova frontiera dell'agricoltura multifunzionale?*

TAGAREV STOYAN (Bulgarie), *L'adhésion de la Bulgarie à l'UE et le rôle des coopératives agricoles*

TRENTINI FLAVIA (Brésil), *A multifuncionalidade como novo paradigma para a atividade rural brasileira*

VICTORIA MARIA ADRIANA (Argentine), *Multifuncionalidad de la actividad agraria y del comercio agrícola para los países en desarrollo del sur*

VITI DOMENICO (Italie), *Multifunzionalità e semplificazione delle regole*

WATANABE KASSIA (Brésil), *A agricultura multifuncional, suas externalidades positivas. Uma aproximação da economia na análise do direito*

WILDE HUGO CARLOS (Argentine), *El Carácter Multifuncional de la Agricultura y la Tierra: Proyección de acciones en Argentina*

ZAGNOLI PATRIZIA (Italie), *La cultura locale come strumento di promozione e valorizzazione del territorio*

ZEMAN CLAUDIA (Argentine), *Agricultura transgenica versus multifuncionalidad*

THÉME 2: LA QUESTION DE L'EAU ET DE LA DÉSERTIFICATION

ABU KAF ALI (Italie), *L'acqua come diritto umano: fonte di vita o prodotto industriale?*

ALABRESE MARIAGRAZIA (Italie), *Il ruolo dell'agricoltura nella tutela della biodiversità. La figura italiana del coltivatore custode*

BOUAYAD BRAHIM et HAMD AOUI MOHAMED (Maroc), *La tarification non linéaire et demande de l'eau au Maroc*

ELOISA CRISTIANI, *La multifunzionalità della selvicoltura nel Decreto Legislativo 18 maggio 2001, n. 227 di "Orientamento e modernizzazione del settore forestale"*

HAMILTON NEIL (États-Unit), *"American Agriculture and "Multi-functionality": Conservation, Renewable Energy, Local Food and Environmental Services"*

ISABELLE COUTURIER (France), *La multifonctionnalité*

MOUMEN Mohamed (Maroc), *La protection des eaux d'irrigation en droit marocain*

NACHTAOUI MOHAMED (Maroc), *Le droit à l'eau et ses paradoxes , le cas de l'Afrique*

OUTALEB ABDELLKRIM (Maroc), *L'utilisation de l'eau en droit marocain: droit positif et coutume*

RIBEIRO ROBERTO (Brésil), *O cerrado, suas águas e o futuro da bacia do Rio Amazonas*

ROOK BASILE EVA (Italie), *La multifunzionalità dell'impresa agricola e le categorie civilistiche*

SAHLI FATIHA et AGHRIB SAÏD (Maroc), *L'utilisation des eaux partagées: le cas des cours d'eau internationaux en Afrique*